

Le Forum se déroulera à la Faculté de droit de l'Université de Lille :

1, place Déliot – 59 000 LILLE

Inscription gratuite mais obligatoire, avant le 14 mars 2025, à l'aide du [formulaire en ligne](#) (peut être obtenu à l'adresse de contact).

Contact : forincip@gmail.com ; tél. : +33 3 20 90 75 62

Comment se rendre à la Faculté de Droit ?

En métro : Ligne 2 (direction *Saint Philibert* depuis les gares SNCF), arrêt *Porte de Douai*, puis fléchage « Faculté de droit ».

En voiture : soit A 25, sortie n° 2 *Lille – Moulins*, puis fléchage « Faculté de droit », soit A 1, sortie n° 3, *Lille – Wazemmes*, puis fléchage « Ronchins » et, ensuite, « Faculté de droit ».



FORINCIPI

FORUM INTERNATIONAL SUR LA CONSTITUTION ET LES INSTITUTIONS POLITIQUES

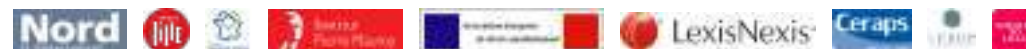
10^E FORUM

LA PRÉSERVATION DE LA CONSTITUTION



20, 21 ET 22 MARS 2025

Université de Lille, Faculté de Droit



JEUDI 20 MARS 2025

- 14h :** CONFÉRENCE INAUGURALE :
LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL ET LA CONSTITUTION
Laurent FABIUS, Président du Conseil constitutionnel

VENDREDI 21 MARS 2025

- 9h :** Arrivée et accueil des participants
9h30 : Début et mots de bienvenue
10h : **LES CONTOURS DE LA PRÉSERVATION**
Rapport de synthèse : Xavier MAGNON, GERJC-ILF,
Professeur à Aix-Marseille Université
Premiers débats : L'objet
Seconds débats : Les motifs
13h : *Déjeuner*
14h30 : **LES MOYENS DE LA PRÉSERVATION**
Rapport de synthèse : Basile RIDARD, CRDP-ERDP,
Maître de conférences à l'Université de Lille
Premiers débats : Les institutions politiques
Seconds débats : Le juge
17h30 : Fin de la deuxième journée
18h45 : **Dîner de Gala aux Palais des Beaux-Arts**

SAMEDI 22 MARS 2025

- 9h30 :** **LES CONSÉQUENCES DE LA PRÉSERVATION**
Rapport de synthèse : Dorothee REIGNIER,
Maître de conférences à Sciences-Po Lille
Premiers débats : Les sanctions
Seconds débats : Les résistances
12h30 : *Déjeuner*

Rapporteurs nationaux :

- Allemagne :** Ute MAGER, Professeure à l'Université de Heidelberg
Belgique : Marc VERDUSSEN, Professeur à l'Université catholique de Louvain
Bénin : Victor TOPANOU, Professeur à l'Université de Calavi
Colombie : Luisa GARCIA, Professeure à l'Université El Rosario, Bogota
Espagne : Juan Jose RUIZ RUIZ, Professeur à l'Université de Jaen
États-Unis : Leonard P. RAY, Professeur à la Louisiana State University, Bâton Rouge
France : Pierre DE MONTALIVET, Professeur à l'Université Paris-Est Créteil
Grèce : Giulia ARANVANTINO-LEONIDI, Maître de conférences à l'Université Roma Tre, Rome
Italie : Simone BENVENUTI, Professeur à l'Université Roma Tre, Rome
Luxembourg : Alex BODRY, ancien Avocat, ancien Ministre, membre du Conseil d'État
Mexique : Paco TORTOLERO, Professeur à la UNAM, Mexico
Pologne : Katarzyna KUBUJ Professeure, Académie Polonaise des Sciences, Varsovie et
Radoslaw PUCHTA, Professeur adjoint à l'Université de Bialystok
Royaume-Uni : Sophie BOYRON, Professeure à l'Université de Birmingham
Suède : Patricia JONASON, Professeure à l'Université Södertörn
Suisse : Frédéric BERNARD et Michel HOTTELIER, Professeurs à l'Université de Genève
Union européenne : Laetitia GUILLOUD, Professeure à l'Université Grenoble-Alpes et
Sylvain THIÉRY, Maître de conférences à l'Université de Lille

Experts institutionnels :

- Ugo BERNALICIS, Député, Alex BODRY, Conseil d'État (Luxembourg), Stefano CECCANTI,
ancien Député, Professeur à l'Université La Sapienza (Italie), Francis DELPÉRÉE, ancien
Député, Professeur émérite de l'Université catholique de Louvain (Belgique), Bernard DEROSIER,
Parlementaire honoraire, Patrick KANNER, Président du Groupe socialiste (Sénat), Corinne
LUQUIENS, membre du Conseil constitutionnel, François SÉNERS, membre du Conseil
constitutionnel, Kazimierz UJAZDOWSKI, Sénateur (Pologne)
Georges BERGOUGNOUS, Directeur honoraires des services (Assemblée nationale),
Bertrand FOLLIN, Directeur général des Missions institutionnelles (Sénat), Luigi
GIANNITI, Directeur, Service des études Sénat (Italie), Bettina GIESECKE, Juriste au
Bundestag (Allemagne), Alberik GORIS, Directeur général honoraire de la Chambre des
représentants (Belgique), Jean-Louis HÉRIN, Secrétaire général honoraire (Sénat), Marie-
France HÉRIN, Directrice honoraire (Assemblée nationale), Eugenia KOPSIDI, Juriste au
Parlement (Grèce), Gérald SUTTER, Chef de division, Séance (Assemblée nationale)

Comité scientifique du ForInCIP :

- Audrey BACHERT (AMU), Philippe BLACHÈR (Lyon III), Emmanuel CARTIER (Lille),
Damien CONNIL (CNRS, Pau), Jean-Gabriel CONTAMIN (Lille), Audrey DE MONTIS
(Rennes), Jean-Philippe DEROSIER (Lille), Chloë GEYNET-DUSSAUZE (IEP Lille), Jean-
Éric GICQUEL (Rennes), Arnaud HAQUET (Rouen), Jean-Louis HÉRIN (Sénat), Pascal
JAN (IEP Bordeaux), Priscilla MONGE (AMU), Otto PFERSMANN (EHESS), Dorothee
REIGNIER (IEP Lille), Basile RIDARD (Lille), Julien THOMAS (Orléans), Gilles TOULEMONDE
(Lille), Pauline TÜRK (Nice Côte d'Azur), Ariane VIDAL-NAQUET (AMU)